



## Résolution du conseil communal du 23 novembre 2021

Le Conseil,

- Désigne 2 mandats
- Approuve l'horaire des agents polyvalents du complexe CENTR'AL
- Approuve les horaires de la bibliothèque communale francophone (Biblif)
- Approuve l'horaire du personnel du complexe sportif du Bempt
- Approuve l'horaire du personnel travaillant à la salle sportive de l'école du Bempt
- Approuve l'horaire du personnel du Hall des Sports Van Volxem
- Approuve la modification du règlement des congés des agents contractuels pour les congés de deuil et cultes reconnus
- Approuve la modification du règlement des congés des agents statutaires et en stage pour les congés de deuil et cultes reconnus
- Approuve le protocole 2021/1 du Comité C
- Approuve le deuxième pilier de pension pour le personnel contractuel communal à partir de 2021
- Approuve le règlement d'octroi d'écochèques au personnel des milieux d'accueil communaux
- Approuve l'augmentation de la valeur faciale des titres-repas
- Approuve les échelles barémiques à partir de 2021
- Approuve la subvention de la Région de Bruxelles-Capitale destinée à soutenir leur politique sportive dans le cadre de la crise covid-19
- Approuve l'avenant à la convention de subventionnement Parcklab Wielemans pour le projet « Fairy Box »
- Approuve la modification du protocole n° 2.23.1.3 de Beliris
- Approuve la convention concernant l'organisation et l'exécution des travaux de réaménagement de la place Saint-Denis
- Prend connaissance de la décision du collège pour :
  - la rénovation de la crèche « La Ruche » et l'augmentation de sa capacité d'accueil
  - *la réalisation d'une étude détaillée et d'une étude de risque - Phase 3*
  - l'achat de matériel de sonorisation pour événements
  - l'achat d'une grande tonnelle pour événements
  - l'acquisition de matériel informatique via la Convention de mandat avec le CIRB
  - le transport scolaire et extrascolaire
  - l'acquisition d'électroménagers industriels
  - l'acquisition d'équipements en inox
  - l'acquisition de protections d'angles et de portes
  - le déménagement des archives
  - la lutte contre la surchauffe des locaux (toiture)
  - le réaménagement des terrasses (toiture verte, garde-corps, étanchéité ...) de la crèche les Lutins
  - le sondage par caméra et remise en état des couvre-murs de la toiture pour l'école Arc-en-Ciel
  - la création d'un nouveau mur d'escalade au Hall Van Volxem
  - l'intervention d'un conservateur-restaurateur d'œuvres d'art pour l'église St Denis
  - l'intervention urgente sur l'installation technique de l'église pour l'église St Denis

- la fourniture et placement des armoires d'archivage de type "Compactus" (2020-2021)
- des panneaux d'information à placer dans les espaces publics
- l'achat d'outillage (7 lots)
- la fourniture de clous de voirie
- le remplacement des pneus du bulldozer du cimetière
- l'entretien et la réparation des dispositifs de détections gaz (2022-2024)
- le levé géomètre
- l'escalier de secours et aménagement d'une voie d'évacuation extérieure de la crèche Les Petits Matelots
- la remise en état et aux normes des luminaires historiques (de secours)
- le remplacement des châssis de la nouvelle aile de l'école Arc-en-ciel
- la vérification/réparation/vidange/remplissage de tout le dispositif des pompes à chaleur de la crèche Les Petits Matelots
- l'abattage et élagage dans les parcs et espaces verts et l'abattage et élagage sur les voiries
- l'étude sur les pratiques et les consommations d'eau pour les travaux publics
- l'achat de guirlandes lumineuses
- Approuve la convention d'occupation revue pour les espaces de «La Fabryk ABY»
- Prend acte du procès-verbal de vérification de caisse des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestre 2021
- Approuve la modification budgétaire n°7 du service ordinaire du budget 2021
- Approuve le règlement-taxe sur les spectacles et divertissements organisés dans un lieu permettant d'accueillir plus de 500 personnes
- Approuve le règlement-taxe sur les événements sportifs organisés dans un lieu permettant d'accueillir plus de 500 personnes dont les exploitants s'engagent à réduire les nuisances ou inconvénients causés par leur activité
- Approuve le règlement-taxe sur les spectacles et les divertissements organisés dans un lieu permettant d'accueillir plus de 500 personnes dont les exploitants s'engagent à réduire les nuisances ou inconvénients causés par leur activité
- Approuve le règlement-taxe sur les événements sportifs organisés dans un lieu permettant d'accueillir plus de 500 personnes
- Emet un avis quant à 2 comptes de fabriques d'église
- Approuve la convention de partenariat pour la classe de 2<sup>ème</sup> primaire participante entre l'école Kaléidoscope primaire
- Approuve le contrat de location d'un appartement une chambre avec le CPAS de Forest dans le cadre de la lutte contre le sans-abrisme
- Approuve les termes de la convention conclue avec l'A.S.B.L. TRANSIT
- Prend acte de la déclaration de places vacantes à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022
- Approuve la convention de mise à disposition d'une subvention de la Région de Bruxelles-Capitale pour l'organisation d'actions de sensibilisation liées à la mise en oeuvre de projets de mobilité durable
- Entend 4 interpellations et 7 questions orales
- Octroie 2 pensions
- Met 1 agent en disponibilité
- Octroie 9 avances de provision